

Lettre sur le commerce international

Dans cette douzième édition de la Lettre sur le commerce international, Alexandre L. Maltais analyse les premières décisions du gouvernement Trudeau afin d'y déceler sa conception d'une politique commerciale. Un premier constat : la seule différence notable entre les approches libérales et conservatrices en est une de forme, relative au discours.

SOMMAIRE

Introduction

1.1. Le texte du Partenariat transpacifique publié... et signé

2. L'Accord économique et commercial global (AÉCG) Canada-Union européenne : toujours une priorité

3. La multiplication des initiatives bilatérales : continuité d'approche

4. Lancement du Programme CanExport

Conclusion

LES 100 PREMIERS JOURS DU GOUVERNEMENT TRUDEAU

Vers une nouvelle politique commerciale?

« Le Canada est un petit pays. L'économie mondiale est immense. Et si nous voulons que notre classe moyenne soit prospère — ce qui est au centre de notre agenda — conclure des accords commerciaux avec le reste du monde est absolument essentiel. » (Traduction)¹
– *Chrystia Freeland*, ministre du Commerce international

Le 19 octobre dernier, les Libéraux de Justin Trudeau ont mis fin à près de 10 ans de gouvernement conservateur. En matière de politique commerciale comme pour l'ensemble de sa politique, Stephen Harper avait le projet de se démarquer des libéraux et de laisser une trace profonde et indélébile. Entre 2006 et 2015, la politique commerciale conservatrice a certes conservé des éléments de continuité, mais elle a aussi marqué certains changements d'orientation majeurs par rapport à l'approche canadienne traditionnelle. Ainsi, les nombreuses aides aux entreprises et le renforcement du concept de diplomatie économique s'inscrivent dans la continuité. Par contre, la multiplication des traités de libre-échange bilatéraux, traduisant une politique commerciale franchement régionaliste et les mesures unilatérales de libéralisation du commerce ont marqué une évolution majeure.²

Fort d'un mandat majoritaire, le nouveau premier ministre Trudeau a toute la latitude nécessaire pour mettre en œuvre ses engagements électoraux et effectuer le changement promis dans la conduite des affaires publiques fédérales, y compris en matière de politique commerciale du Canada. Dès les premiers jours après sa désignation, le premier ministre Trudeau a choisi de confier la responsabilité de la politique commerciale à la journaliste de carrière Chrystia Freeland, élue à Toronto. Ce choix a été généralement bien accueilli, notamment en raison du profil international de la nouvelle ministre, au fait des principaux dossiers de politique commerciale pour avoir été porte-parole de l'opposition libérale en matière de commerce international après son élection en 2013. Auteure de « Plutocrats: The Rise of the New Global Super-Rich and the Fall of Everyone Else », Chrystia Freeland s'intéresse aux inégalités économiques croissantes entre les riches et la classe moyenne, qui s'érode. A priori, le profil de la nouvelle ministre n'est pas incompatible avec la conduite d'une politique commerciale plus progressiste. Plusieurs observateurs et intervenants, surtout les ONG, les syndicats et des intellectuels espéraient une inflexion de la politique commerciale Harper. Ils réclamaient notamment plus de transparence dans les négociations internationales et de mettre un terme aux dispositions permettant les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États sur le modèle de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)). Les premiers mois au pouvoir ne permettent guère de penser que les attentes seront satisfaites.

Cette Lettre sur le commerce international observe et analyse les premières décisions du gouvernement Trudeau afin de comparer les différences d'orientations et/ou les similitudes stratégiques entre les deux gouvernements certains enjeux d'actualité. Peut-on observer une transformation de la politique de commerce

1. Drew HASSELBACK, « New cabinet minister Chrystia Freeland sees free trade as key to middle-class prosperity », *Financial Post*, 4 novembre 2015. En ligne : [<http://business.financialpost.com/legal-post/new-cabinet-minister-chrystia-freeland-sees-free-trade-as-key-to-middle-class-prosperity>].

2. Pour plus d'informations sur la politique commerciale sous le gouvernement Harper, voir Alexandre L. MALTAIS, *Politique commerciale canadienne : Un bilan défavorable au Québec* » Lettre sur le commerce international no 10, IRÉC, juillet 2015, 6 p.

extérieur du Canada? Une politique commerciale alternative, dotée de nouvelles orientations et priorités, est-elle en train d'émerger? Le Canada peut-il espérer une nouvelle politique commerciale post-Harper? Les premières décisions du gouvernement Trudeau donnent déjà des signaux préoccupants à cet égard. Ces décisions concernent la signature du Partenariat Transpacifique, la promotion de l'Accord économique et commercial global Canada-Union Européenne, la poursuite des initiatives de négociations bilatérales et le lancement du Programme CanExport.

1. Le texte du Partenariat transpacifique publié... et signé

Avant son élection, Justin Trudeau avait soutenu l'initiative de négocier un accord de libre-échange avec les pays côtiers du Pacifique afin d'ouvrir de nouveaux marchés aux produits et services des entreprises canadiennes. Cependant, le chef libéral n'avait cessé de critiquer le manque de transparence dans le processus de négociations tout en promettant une « approche responsable dans l'analyse des détails de l'accord » une fois porté au pouvoir.³ Lors de la signature du texte de l'entente à Atlanta en octobre dernier, les Libéraux ont appelé le gouvernement Harper à « immédiatement divulguer les détails de toute entente » sur les bases de « l'obligation d'honnêteté et d'ouverture » et ont promis qu'une fois élus, ils tiendraient un « débat public approfondi et ouvert au Parlement » en guise de consultation.⁴

Arrivé au gouvernement le premier ministre, Justin Trudeau faisait face à deux options. La première était simplement de renier sa parole et poursuivre les discussions sur le PTP à huis clos, jusqu'à la ratification et à son entrée en vigueur. Cette option aurait permis de « rassurer » les partenaires commerciaux du PTP ainsi que les promoteurs de l'Accord dans le milieu des affaires, qui pourraient craindre qu'une large consultation confirme une forte opposition au sein de la société civile envers le projet. La deuxième option pour Justin Trudeau consistait à publier rapidement le texte tel que signé par l'ancien gouvernement. Cette décision aurait l'avantage de démontrer la cohérence

3. Justin TRUDEAU, « Déclaration du chef du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, à propos du Partenariat transpacifique ». Parti libéral du Canada Waterloo, Ontario, 5 octobre 2015. En ligne : <https://www.liberal.ca/fr/declaration-du-chef-du-parti-liberal-du-canada-justin-trudeau-a-propos-du-partenariat-transpacifique/>.

4. *Ibid.*

entre les engagements du chef libéral en campagne et les décisions du premier ministre élu.

Le premier ministre n'a pas été confronté à ce dilemme très longtemps. À peine deux semaines après son élection — le lendemain de l'assermentation de son gouvernement — la Nouvelle-Zélande publiait en ligne l'ensemble des textes négociés — y compris les offres du Canada — alors que les documents devaient toujours faire l'objet d'une révision juridique.⁵ Le texte complet du PTP et de courtes analyses thématiques du contenu de l'Accord ont aussi été rendus publics par le Bureau du représentant américain au commerce.⁶ Dans ce contexte, le gouvernement Trudeau n'avait plus aucun intérêt à refuser de divulguer l'entente commerciale.

Mais pour respecter l'esprit général de son engagement électoral, le premier ministre Trudeau aurait dû aller plus loin. La publication des textes du PTP aurait dû être suivie d'une consultation laissant ouverte la possibilité de modifier les dispositions du projet d'entente pour en assurer l'acceptabilité sociale. Pourtant, la nouvelle ministre du Commerce international a récemment signé, le 4 février dernier, le PTP, avec les ministres des 11 autres pays parties à Auckland, Nouvelle-Zélande. Dans une lettre ouverte à l'attention des Canadiens, la ministre se défend de violer les promesses électorales de son parti : « signer ne signifie pas ratifier » et réaffirme la volonté de son gouvernement de compléter les consultations déjà amorcées et permettre au Parlement d'en débattre. En définitive, Chrystia Freeland veut minimiser la portée de la signature du PTP en la réduisant à une simple « formalité dans le processus » permettant d'assurer le « statut du Canada comme partenaire. »⁷

Il y a deux problèmes dans le discours du gouvernement. Le premier relève de l'interprétation de la décision de signer le PTP. Cette décision doit être comprise et interprétée dans

5. THE GUARDIAN. « TPP trade deal: text published online » International Trade, 5 novembre 2015. En ligne : <http://www.theguardian.com/business/2015/nov/05/tpp-trade-deal-new-zealand-releases-text-online>

6. OFFICE OF THE UNITED STATES TRADE REPRESENTATIVE. « Trans-Pacific Partnership (TPP): Unlocking Opportunity for Americans through trade with the Asia Pacific » Executive Office of the President. En ligne : <https://ustr.gov/trade-agreements/free-trade-agreements/trans-pacific-partnership>.

7. Chrystia, FREELAND, « Lettre ouverte aux Canadiens sur le Partenariat transpacifique de l'honorable Chrystia Freeland, ministre du Commerce international » Affaires mondiales Canada, 25 janvier 2016. En ligne : http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/tpp-ptp/open_letter-lettre_ouverte.aspx?lang=fra.

deux registres distincts. D'un point de vue juridique d'abord, il faut bien comprendre que la signature n'est pas qu'une simple formalité puisqu'elle constitue une étape nécessaire avant l'entrée en vigueur d'un traité. Et à cet égard, il n'y avait aucune obligation, pour le Canada, de signer l'Accord maintenant. De fait, la conclusion de la ministre est illogique, car une telle interprétation serait contraire à l'intention des négociateurs.⁸ Le gouvernement Trudeau avait toute la liberté de compléter les consultations et de tenir les débats à la Chambre des communes avant de signer le document.

D'un point de vue politique ensuite, la signature du PTP envoie un signal clair aux autres pays signataires quant à sa volonté — et son engagement — à ne pas retarder le processus de ratification et de mise en œuvre de l'Accord. Le gouvernement a choisi d'éviter de désigner le Canada comme « mauvais élève. » Le deuxième problème soulevé par la décision gouvernementale en est un de cohérence. Une fois les éventuelles consultations complétées et après avoir entendu les préoccupations et recommandations des parties prenantes, le premier ministre Trudeau ne pourra pas modifier unilatéralement l'engagement du Canada. Il ne pourra pas se soustraire à certaines obligations ou exiger plus amples concessions aux partenaires commerciaux sans renier sa signature et risquer de ne plus être partie au PTP. En effet, comment faire accepter, sous prétexte d'un changement de gouvernement, une révision unilatérale des textes au profit du Canada par les 11 pays du PTP? Dans ce contexte, les consultations ne peuvent porter que sur son adhésion ou son rejet de la version négociée et non pas sur de quelconques aménagements du PTP. La ministre Freeland l'a d'ailleurs elle-même admis dans le cadre d'un débat au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM) : le PTP sera « à prendre ou à laisser », le Canada ne disposant pas de droit de veto.⁹

Durant la campagne électorale, Justin Trudeau avait soigneusement évité de préciser ses attentes envers le PTP, promettant seulement

8. Lire, à ce sujet: Dr. Alan ALEXANDROFF, « Canada Must Sign in New Zealand with Other Ministers, According to the Government of Canada. Is This Right? », *International Economic Law and Policy Blog*, 1er février 2016. En ligne : <http://worldtradelaw.typepad.com/ielpblog/2016/02/canada-must-sign-in-new-zealand-with-other-ministers-according-to-the-government-of-canada-is-this-r.html>.

9. Éric DESROSIERS, « Partenariat Transpacifique : À prendre ou à laisser » *Le Devoir*, 15 janvier 2016, Montréal. Disponible en ligne : <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/460296/a-prendre-ou-a-laisser/>

d'en évaluer les bénéfices d'ensemble. Mais maintenant, le premier ministre ne peut plus entretenir l'ambiguïté. La signature révèle et comporte le consentement, l'adhésion au traité. Comment peut-on imaginer autrement un pays souverain signer un accord international de grande importance sans que le sommet de l'État ne soit pas convaincu de son bien-fondé? En attendant, les Canadiens sont invités à se faire entendre... par courriel.¹⁰

2. L'Accord économique et commercial global (AÉCG) Canada-Union européenne : toujours une priorité

Deux ans après avoir annoncé une entente de principe sur l'AÉCG, le Canada et l'Union européenne n'ont toujours pas ratifié, ni même signé l'Accord. En effet, le processus de révision et de vérification juridique piétine et l'opposition au système de règlement des différends entre investisseurs et États augmente en Europe.

Lors de la signature de l'entente de principe sur l'AÉCG, Justin Trudeau, alors chef de l'opposition libérale, avait surpris en offrant ses sincères félicitations au premier ministre Harper — ainsi qu'à l'ancien Premier ministre Jean Charest — pour cette réalisation.¹¹ Il avait également affiché son préjugé favorable à l'AÉCG avant même d'en avoir connu les détails.¹² Ces prises de position restaient conformes à l'approche traditionnelle libérale pro-libre-échange, elle-même guère éloignée de celle des conservateurs.

Depuis l'élection du nouveau gouvernement, le travail de finalisation de l'entente n'a pas progressé significativement et le processus demeure très opaque. En attendant, le premier ministre et la ministre du Commerce international poursuivent les discussions informelles avec les représentants européens. Par exemple, la ministre Freeland a profité de la Conférence

ministérielle de l'OMC à Nairobi, au Kenya, pour rencontrer les dirigeants européens.¹³

De fait, les efforts de lobbying et de négociations des gouvernements conservateurs et libéraux auprès des États européens ont récemment porté leurs fruits en aboutissant sur une avancée notable. Le 29 février dernier, les autorités canadiennes et européennes ont conjointement annoncé une modification au texte de l'AÉCG qui concerne la protection des investissements et le règlement des différends en matière d'investissements. Désormais, le système de règlement des différends en matière d'investissements fera l'objet d'une « transparence totale des procédures » et les normes de protection des investissements établies seront « claires et non équivoques. »¹⁴ Ce changement d'approche devenait nécessaire puisque les Européens refusaient de finaliser la ratification et la mise en œuvre de l'accord conclu en 2014.

Pour le gouvernement Trudeau, la révision de l'accord constitue un succès, car elle permet d'espérer la ratification de l'AÉCG sans plus tarder pour une entrée en vigueur l'an prochain. Particulièrement enthousiaste, la ministre Freeland a célébré un « accord commercial en or » pour les Canadiens.¹⁵

3. La multiplication des initiatives bilatérales : continuité d'approche

La politique commerciale Harper se démarquait par rapport à celle des précédents gouvernements libéraux par la multiplication des initiatives de négociations bilatérales et régionales en vue de conclure de nouveaux accords commerciaux. En plus du PTP et de l'AÉCG, le gouvernement Harper avait signé plusieurs ententes, notamment un nouvel accord de protection et promotion des investissements avec la Chine en 2012, qui pourrait éventuellement servir de base pour un traité

de libéralisation plus large. Les conservateurs avaient entrepris des pourparlers, sans avoir pu les conclure, avec plusieurs partenaires commerciaux, notamment avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Guatemala, le Nicaragua et El Salvador, la République dominicaine, le Maroc et l'Inde.

La conclusion d'un accord commercial avec la République de l'Inde revêtait une importance particulière aux yeux du précédent gouvernement et marquait sa volonté de réorienter la politique commerciale du Canada en faveur d'un rapprochement global avec l'Asie. En effet, une étude conjointe canado-indienne estimait qu'il aboutirait à des gains « relativement symétriques » en matière de croissance du PIB de l'ordre de 6 à 15 milliards de dollars américains pour chacun des partenaires, en plus de faire croire sensiblement le commerce bilatéral.¹⁶ L'économie indienne pourrait devenir un marché d'exportation majeur pour des secteurs créateurs d'emplois, notamment celui des produits forestiers, des minéraux, de l'aéronautique et des technologies environnementales.¹⁷ Depuis le lancement des négociations avec le gouvernement indien en 2010, neuf rondes de négociations ont déjà eu lieu.

Sur cette orientation le nouveau Premier ministre est en parfaite osmose avec son prédécesseur. Déjà dans l'opposition, Justin Trudeau ne faisait pas mystère de son appui à la multiplication des initiatives bilatérales, sa plateforme électorale est claire et explicite :

« Lorsqu'ils sont bien négociés et mis en œuvre, les accords de libre-échange sont bénéfiques pour l'économie canadienne. C'est pourquoi nous examinerons attentivement tous les débouchés commerciaux qui s'offrent actuellement au Canada et explorons le potentiel de relations commerciales plus solides avec des marchés établis ou émergents comme la Chine et l'Inde.¹⁸ »

10. Brent PATTERSON, « Trudeau offers an e-mail address to hear from you on the TPP », *The Council of Canadians*, 28 décembre 2015. En ligne : [\[http://canadians.org/blog/trudeau-offers-e-mail-address-hear-you-tp\]](http://canadians.org/blog/trudeau-offers-e-mail-address-hear-you-tp).

11. Adam TAYLOR, « Trade is where Stephen meets Justin », *National Post*, 2 novembre 2015. En ligne : [\[http://news.nationalpost.com/full-comment/adam-taylor-trade-is-where-stephen-meets-justin\]](http://news.nationalpost.com/full-comment/adam-taylor-trade-is-where-stephen-meets-justin).

12. Justin TRUDEAU, « Déclaration du chef du Parti libéral du Canada », Parti libéral du Canada, 18 octobre 2013. En ligne : [\[https://www.liberal.ca/fr/declaration-du-chef-du-parti-liberal-du-canada-justin-trudeau-au-sujet-de-laecg/\]](https://www.liberal.ca/fr/declaration-du-chef-du-parti-liberal-du-canada-justin-trudeau-au-sujet-de-laecg/).

13. GOVERNMENT OF CANADA, « Minister Freeland welcomes progress on multilateral trade negotiations at 10th WTO Ministerial Conference », *Global Affairs Canada*, 19 décembre 2014. En ligne : [\[http://www.international.gc.ca/media/comm/news-communiqués/2015/12/19b.aspx?lang=eng\]](http://www.international.gc.ca/media/comm/news-communiqués/2015/12/19b.aspx?lang=eng).

14. COMMISSION EUROPÉENNE, « AÉCG : l'Union européenne et le Canada s'entendent sur une nouvelle approche en matière d'investissements dans l'accord commercial », *Communiqué de presse*, Bruxelles, 29 février 2016. En ligne : [\[http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1469\]](http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1469).

15. Lina DIB, « Libre-échange Canada-UE : Un obstacle de moins à la ratification », *La Presse canadienne*, Ottawa, 1^{er} mars 2016. En ligne : [\[http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/464267/libre-échange-canada-ue-un-obstacle-de-moins-a-la-ratification\]](http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/464267/libre-échange-canada-ue-un-obstacle-de-moins-a-la-ratification).

16. GOUVERNEMENT DU CANADA, « Rapport du groupe d'étude conjointe Canada-Inde : Un examen de la faisabilité d'un accord de partenariat économique global », *Affaires mondiales Canada*. En ligne : [\[http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/india-inde/chapter-chapitre-7.aspx?lang=fra\]](http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/india-inde/chapter-chapitre-7.aspx?lang=fra)

17. Les WHITTINGTON, « Canada launches talks with India for comprehensive free trade deal », *The Star Business*, 12 novembre 2010. En ligne : [\[http://www.thestar.com/business/2010/11/12/canada_launches_talks_with_india_for_comprehensive_free_trade_deal.html\]](http://www.thestar.com/business/2010/11/12/canada_launches_talks_with_india_for_comprehensive_free_trade_deal.html).

18. PARTI LIBÉRAL DU CANADA, « Nous accroîtrons les possibilités d'exportation qui profitent au Canada », Plateforme du PLC, 2015. En ligne : [\[https://www.liberal.ca/fr/realchange/acheminer-les-produits-canadiens-vers-les-marchés/\]](https://www.liberal.ca/fr/realchange/acheminer-les-produits-canadiens-vers-les-marchés/).

Une fois élu, le premier ministre a rapidement confirmé que son gouvernement poursuivrait les efforts de négociations en cours, y compris avec les pays asiatiques. À Davos, au Forum économique mondial de cette année, Justin Trudeau faisait savoir qu'il jouerait un rôle actif dans la promotion de l'investissement et de la présence des entreprises canadiennes en Inde et en Chine.¹⁹ Par ailleurs, le Bureau du premier ministre a déjà annoncé l'intention du chef de gouvernement de conduire une mission commerciale dans ces deux pays très prochainement.²⁰ Il semble donc que le gouvernement Trudeau poursuivra, à l'instar des conservateurs, les efforts de négociation de nouveaux accords commerciaux bilatéraux et que la politique commerciale du Canada demeurera guidée par des objectifs d'accroissement des initiatives bilatérales et régionales dans les prochaines années.

4. Lancement du Programme CanExport

Dans les 100 premiers jours après son entrée en fonction, le gouvernement Trudeau a lancé une nouvelle initiative de soutien à l'internationalisation des PME. Le 5 janvier dernier, le gouvernement fédéral a annoncé le lancement du Programme CanExport, qui vise à aider « les entreprises canadiennes à profiter des débouchés à l'étranger et à augmenter leur compétitivité, tout en stimulant la création d'emplois et la croissance économique. »²¹ Pour ce faire, le programme d'une durée de cinq ans et administré par le Service des délégués commerciaux (SDC) offrira un soutien financier « pour un grand nombre d'activités de marketing en matière d'exportation. »²² Bien entendu, l'évaluation de l'efficacité et de l'impact de cette initiative ne pourra être effectuée qu'après une période de mise en œuvre.

Pendant ses trois mandats et à l'instar de ses prédécesseurs libéraux, l'ancien Premier ministre Harper avait largement usé de ces

programmes d'aide aux entreprises dans le but de favoriser leur internationalisation. En 2007, le gouvernement Harper avait présenté le Plan d'action sur les marchés mondiaux (PAMM), son premier énoncé de politique commerciale, qui comprenait de nouvelles mesures pour augmenter la présence des PME dans les pays émergents en renforçant les moyens humains et financiers du Service des délégués commerciaux du Canada. L'annonce du Programme CanExport, l'une des premières décisions du gouvernement Trudeau en matière commerciale, confirme une certaine orientation de la politique commerciale et laisse présager la poursuite du soutien à l'exportation pour les PME dans les prochaines années.

Conclusion

Que conclure des premières décisions de politique commerciale du nouveau gouvernement Trudeau? Bien entendu, les libéraux ne gouvernent que depuis à peine plus de 100 jours. La période d'observation est courte, mais elle permet déjà de noter une réelle volonté de continuité de la part du premier ministre et de son gouvernement. D'une part, le gouvernement libéral a choisi de respecter les engagements — politiques et juridiques — des conservateurs, notamment en acceptant de signer le PTP et en poursuivant le travail de lobbying auprès des gouvernements européens pour faciliter la finalisation du texte de l'AECG tout en affirmant par ailleurs ne pas y adhérer pleinement tant que les consultations publiques ne sont pas complétées. D'autre part, les libéraux semblent d'accord pour conserver les grandes lignes de la politique commerciale en vigueur sous le gouvernement Harper : maintien et création de programmes de soutien à l'internationalisation des entreprises, régionalisation de la politique commerciale par la conclusion de mégaententes commerciales régionales avec l'Europe et le Pacifique, et multiplication des nouvelles initiatives de négociations bilatérales.

Sur le plan idéologique, force est de constater l'absence de différence significative entre Trudeau et Harper. Les deux hommes politiques ont un a priori positif sur le libre-échange et y voient un levier de croissance économique et de création d'emplois. Tous les deux en sont d'ardents promoteurs, auprès de la communauté des affaires et de la population en général, au Canada comme à l'étranger. Sur un plan stratégique, Trudeau et Harper s'accordent pour réorienter la politique commerciale du Canada vers la région Asie-Pacifique.

D'ailleurs, le premier ministre semble aussi déterminé que son prédécesseur à conclure un accord commercial avec l'Inde et se rapprocher de la Chine, en parallèle du PTP.

La seule différence notable entre les approches libérales et conservatrices en est une de forme, relative au discours. Justin Trudeau insiste sur l'importance d'inclure la société civile dans le débat démocratique sur la politique commerciale, notamment en promettant un débat ouvert sur le PTP. Mais la position de la ministre Freeland ne permet guère de voir en quoi ce débat pourrait avoir un effet réel sur le résultat, sur les choix déjà faits. L'approche d'un PTP « à prendre ou à laisser, » telle que proposée actuellement par les libéraux, n'est pas satisfaisante. Tant qu'une nouvelle approche de négociation des accords commerciaux et d'élaboration de la politique de commerce extérieur qui soit participative et transparente n'a pas été institutionnalisée, cette distinction se limitera aux discours du chef libéral. Le changement promis aura peut-être lieu dans la conduite des affaires publiques, mais pour l'instant, rien n'indique qu'il ne touchera pas la politique commerciale.

19. Robert FIFE, « Trudeau sets sights on free-trade deal with China », *The Globe and Mail*, 5 janvier 2016. En ligne : [<http://www.theglobeandmail.com/news/politics/trudeau-sets-sights-on-free-trade-deal-with-china/article28029612/>].

20. Brent PATTERSON, « Trudeau seeks free trade agreements with China and India », *The Council of Canadians*, 6 janvier 2016. En ligne : [<http://canadians.org/blog/trudeau-seeks-free-trade-agreements-china-and-india>].

21. GOUVERNEMENT DU CANADA, « La ministre du Commerce international et la ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme annoncent un nouveau programme d'exportation à l'intention des entreprises canadiennes ».

22. GOUVERNEMENT DU CANADA, « CanExport » *Affaires mondiales Canada*. En ligne : [<http://international.gc.ca/canexport/index.aspx?lang=fra>].



L'IREC publie chaque mois sa Lettre sur le commerce international. La veille stratégique est essentielle pour toute nation exportatrice. Numéro 12/Mars 2016

Institut de recherche en économie contemporaine
1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal, Québec H2S 1T4

Tél. (514) 380-8916/Télocopieur : (514) 380-8918
secretariat@irec.net/ www.irec.net

Directeur général de l'IREC : Robert Laplante
Directeur de l'information : André Laplante
(514) 380-8916 poste 21/andrelaplante@irec.net

Rédacteur : Alexandre L. Maltais
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec